

## **Compte rendu de la séance du samedi 03 octobre 2020**

Secrétaire de la séance : Marie-Christine BIOTEAU

Approbation à l'unanimité du Compte Rendu du Conseil Municipal du 18 juillet 2020

### **Délibérations du conseil:**

#### **Demande de subvention pour la restauration de registres d'avant 1900: approuvé à l'unanimité**

Monsieur Le Maire propose de faire une nouvelle demande de subvention auprès de la DRAC Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 30% afin de faire restaurer deux autres registres d'état civil et une matrice cadastrale d'avant 1900.

#### **Attribution d'une subvention à l'ADMR de Corps: approuvé à l'unanimité**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 240 € à l'ADMR de Corps

#### **Convention de mise à disposition de personnel avec le SIVOM du Pays de Corps: approuvé à l'unanimité**

Monsieur le Maire propose de faire appel à des agents techniques du SIVOM pour des besoins communaux ponctuels et de signer une convention de mise à disposition de personnel.

#### **Conditions d'attribution des colis de Noël communaux: approuvé à l'unanimité**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer ces colis aux personnes âgées de plus de 65 ans en résidence principale dans la commune ou redevables de la taxe d'habitation en résidence secondaire.

#### **Modification statutaire de la Communauté de Communes de la Matheysine – Compétence « Alpe du Grand Serre »: approuvé à l'unanimité**

Le Conseil Municipal entérine la modification statutaire de la Communauté de Communes de la Matheysine par la prise de compétence « **Création, aménagements, gestion, exploitation des remontées mécaniques et des domaines skiabls alpin et nordique de l'Alpe du Grand Serre, et des activités économiques toutes saisons accessoires à ces domaines skiabls** »

#### **Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes de la Matheysine : approuvé à l'unanimité**

Le Conseil municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes de la Matheysine

#### **DM n°1 - 2020 : approuvé à l'unanimité**

Il est nécessaire de modifier le budget de la commune afin de passer des écritures d'ordre budgétaire relatives aux amortissements 2020 de la commune.

#### **Aménagement forêt communale - Période 2020-2039: approuvé à l'unanimité**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé.